

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2017/12/20/2017041031/justel>

Dossier numéro : 2017-12-20/15

Titre

20 DECEMBRE 2017. - Arrêté ministériel établissant les tarifs pour les demandes d'accréditation et pour les demandes d'évaluation nouvelle formation pour des formations dans l'enseignement supérieur en Communauté flamande

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 26-09-2019 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 24-01-2018 page : 4667

Entrée en vigueur : 01-01-2018

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AM 2019-08-27/03, art. 5, 002; En vigueur : 01-09-2019>